



PROJET de PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le quatorze septembre, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Saint-Julien-Lès-Montbéliard, se sont réunis à 20h15 à la salle du Conseil, 11 Grande Rue - 25550 Saint-Julien-Lès-Montbéliard, sur la convocation qui leur a été adressée par M. le Maire le 4 septembre 2026, conformément à l'article L.2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : Altmeyer Antonia (Arrivée au point 9), Boillot Hervé, Klinguer Marie-Pierre, Onffroy de Verez Martin, Pétrequin Jean-Mary, Pétrequin Stéphane, Perrey Eric.

Etaient absentes : Bunod Claudine, Morf Frédérique, Zinck Florence.

Morf Frédérique donne pouvoir à Boillot Hervé.

Altmeyer Antonia donne pouvoir à Pétrequin Stéphane.

Président de séance : Pétrequin Stéphane

M. le Maire ouvre la séance à 20h15 et constate que le quorum est atteint.

M. le Maire présente l'ordre du jour de la séance, qui comprend les points suivants :

Secrétaire de séance

- 1. Approbation du compte rendu du 06/07**
- 2. Rapport des commissions**
- 3. Rapport des SIVUs**
- 4. Investissement Secrétariat**
- 5. Modification devis escalier Mairie**
- 6. Maintenance défibrillateur**
- 7. Demande de subvention**
- 8. PCS**
- 9. Travaux ligne HTA moyenne tension**
- 10. Questions – informations diverses**

Secrétaire de séance

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris au sein du Conseil.

Marie-Pierre Klinguer est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

1. Approbation Compte Rendu Conseil Municipal précédent

Sur demande de M. le Maire, aucune remarque ni question n'est soulevée par le Conseil qui approuve, à l'unanimité, le projet de Procès-Verbal du 6 juillet 2026.



2. Rapport des commissions

Commission travaux

- ✓ Afin de sécuriser le puits communal, le Conseil a décidé de faire poser une grille sur mesure pour combler l'ouverture. Cet équipement comportera une trappe d'accès sécurisée. Le coût de cette sécurisation s'élèverait à 1 500 € TTC, la commune est dans l'attente du devis définitif ;
- ✓ Acquisition foncière : À la suite de la mise en vente de la maison et du terrain privés sur lesquels se trouve la chambre de captage de notre fontaine, le Conseil a examiné l'opportunité de régulariser la situation foncière. Il est proposé d'acquérir une bande de terrain pour rattacher définitivement cet ouvrage stratégique au domaine de la commune ;
- ✓ Le SYDED a transmis un avant-projet sommaire (APS) portant sur l'enfouissement des dernières lignes électriques aériennes desservant trois habitations. La signature de l'estimatif associé a été validée, permettant ainsi d'achever complètement les travaux de dissimulation des réseaux sur ce secteur.

Commission Informations :

- ✓ Concernant l'enquête citoyenne : 24 questionnaires ont été retournés en Mairie sur les 70 distribués. Les résultats exhaustifs ont été présentés lors de ce Conseil. Un récapitulatif synthétique, mettant en avant les idées principales et les propositions les plus récurrentes, sera présenté lors de la prochaine séance.

3. Rapport des SIVUS

SIVU de la Baumette :

- ✓ RAS

SIVU de la Chauillère :

- ✓ RAS

4. Investissement Secrétariat

Afin de lutter contre la forte surchauffe estivale et les vagues de canicule, le secrétariat de Mairie qui est exposé au soleil toute la journée, va être équipé de protections solaires.

Délibération D2026-09-01

M. le Maire présente au Conseil Municipal deux devis de l'entreprise Coupons d'Alsace portant sur l'achat de stores dont la toile est classée non feu M1 pour équiper le bureau du secrétariat de la Mairie.

- 1^{er} devis : fourniture de 3 stores enrouleurs individuels sans coffre avec installation pour un montant de 1 095,83 € HT soit 1 315 € TTC.
- 2^{ème} devis : fourniture de 3 stores enrouleurs individuels avec coffre rectangulaire et avec installation pour un montant de 1 454,58 € HT soit 1 745,50 € TTC.

Après l'exposé de M. le Maire entendu et en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de valider le 2^{ème} devis portant sur la fourniture de 3 stores enrouleurs individuels avec coffre rectangulaire et avec installation pour un montant de 1 454,58 € HT soit 1 745,50 € TTC.



5. Modification devis escalier Mairie

Délibération D2026-09-02

M. le Maire informe le Conseil Municipal que suite au projet de rénovation des escaliers de la Mairie, l'Architecte des Bâtiments de France exige de conserver une plus grande part de pierres que ne le prévoyait le devis initial, (signé le 3 avril 2025 pour un montant total de 29 177,36 € TTC).

Par conséquent, le devis de l'entreprise Art de Pierres a été modifié afin de répondre à ces prescriptions patrimoniales.

M. le Maire présente au Conseil Municipal le devis de l'entreprise Art de Pierres réactualisé pour un montant total de 25 044,69 € HT soit 30 053,63 € TTC.

Après l'exposé de M. le Maire entendu et en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de valider le devis réactualisé de l'entreprise Art de Pierres pour un montant de 25 044,69 € HT soit 30 053,63 € TTC.

6. Maintenance défibrillateur

Délibération D2026-09-03

M. le Maire informe le Conseil Municipal que l'entreprise assurant la maintenance du défibrillateur a cessé son activité. Par conséquent, il est nécessaire de se tourner vers un nouveau prestataire afin de garantir le bon fonctionnement de l'appareil ainsi que sa conformité.

M. le Maire présente le devis de l'entreprise Défibril portant sur une maintenance annuelle pour un montant de 132 € HT soit 158,40 € TTC pour l'année 2026.

Après l'exposé de M. le Maire entendu et en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de valider le devis de l'entreprise Défibril portant sur la maintenance annuelle pour un montant de 132 € HT soit 158,40 € TTC pour l'année 2026 et autorise M. le Maire à signer tout document afférent à cette affaire.

7. Demande de subvention

Délibération D2026-09-04

M. le Maire présente au Conseil Municipal la demande de subvention de l'association OncoDoubs située à Orchamps-Vennes.

Cette association agit pour améliorer la qualité de vie des personnes confrontées à un cancer et à des traitements souvent lourds.

Ces accompagnements sont proposés dans plus de 13 lieux du Doubs et du Jura.

Après l'exposé de M. le Maire entendu et en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de ne pas donner suite à cette demande de subvention.

8. Plan de Sécurité Civile (PCS)

Délibération D2026-09-05

M. le Maire présente au Conseil Municipal le Plan de Sauvegarde Communal en proposant une mise à jour des pages suivantes suite au changement des membres du Conseil du 20 mars 2026 :

- Circuit de l'alerte avec zones redéfinies,
- Organigramme de crise,
- Fiches actions des responsables.

Le Conseil Municipal a examiné et a voté, à l'unanimité, l'adoption du Plan de Sauvegarde Communal



avec la répartition des rôles et des missions confiés à chacun des Conseillers Municipaux en cas d'activation du plan.

Dans le prolongement de l'adoption du plan de sécurité civile, le Conseil a échangé sur l'intérêt d'organiser un exercice pratique de mise en situation réelle. Il est ainsi envisagé de programmer un samedi matin en Mairie un test organisationnel entre Conseillers Municipaux, afin d'optimiser la réactivité et la préparation de l'équipe en cas de crise.

9. Travaux lignes HTA

Le Conseil a été informé de la programmation de travaux sur la ligne moyenne tension (HTA) du secteur, prévus pour la semaine 41.

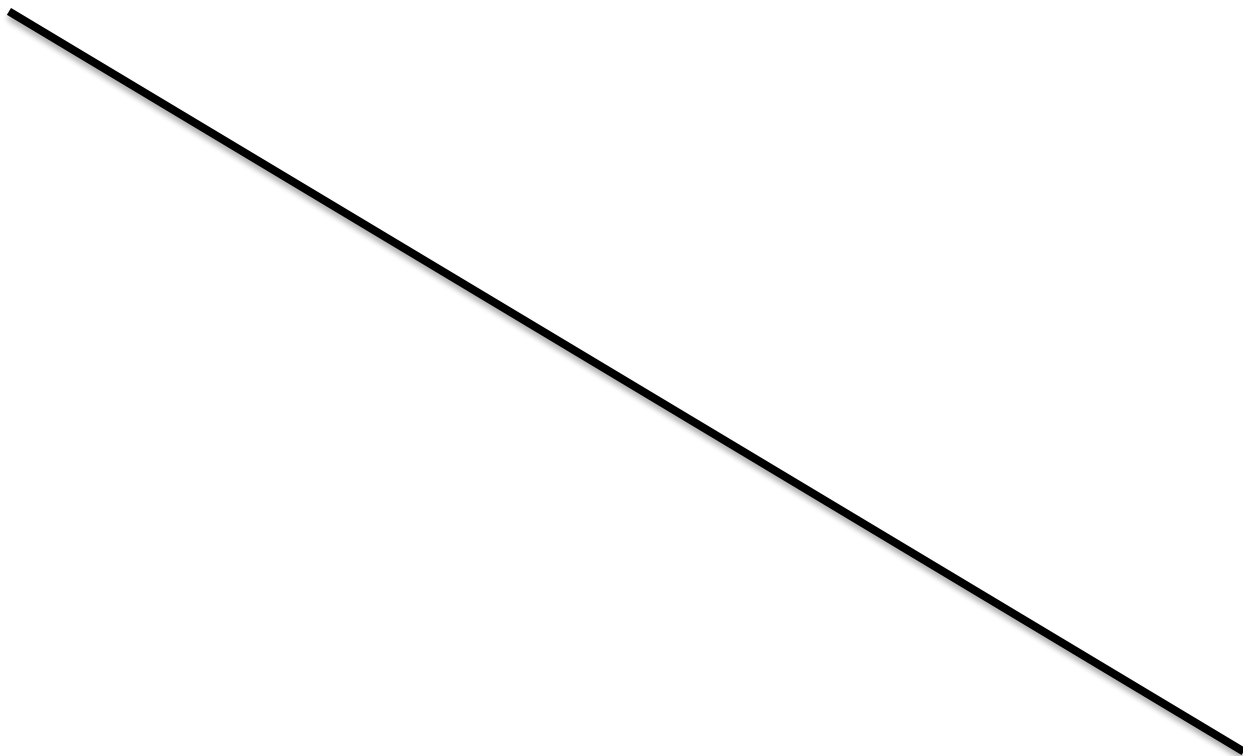
Le chantier consistera à remplacer certains poteaux et à poser de nouvelles têtes de câbles plus adaptées.

Pour maintenir la continuité de la desserte pendant l'intervention, des coupures temporaires d'électricité seront organisées, uniquement le temps de raccorder et de débrancher les groupes électrogènes de secours. Les habitants seront prévenus directement par Enedis (par SMS ou mail).

10. Questions et informations diverses

- ✓ Remerciements de la Banque Alimentaire de Franche-Comté pour la subvention accordée en 2026,
- ✓ Mise en couleurs (noir et jaune) du caniveau situé après la piste cyclable, pour prévenir d'éventuelles chutes de cyclistes,
- ✓ Demande de la Mairie pour bénéficier de la fibre au niveau du secrétariat, par le biais du prestataire FREE.

L'ensemble des sujets ayant été épuisés, M. le Maire clos le Conseil à 22h35.





Conseil Municipal du 14 septembre 2026

Liste des délibérations

Selon l'article L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Décret N°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité.

Délibérations	Libellé
D2026-09-01	Achat de stores – bureau secrétariat
D2026-09-02	Modification devis pour rénovation du patrimoine communal
D2026-09-03	Devis maintenance défibrillateur
D2026-09-04	Demande de subvention - OncoDoubs
D2026-09-05	Mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde

Fait à Saint-Julien-Lès-Montbéliard, le mardi 15 septembre 2026

Le Maire
Stéphane Pétrequin

La Secrétaire
Marie-Pierre Klinguer